



ARRETE N° 23-447 pour désignation de
Monsieur Philippe, Pierre, Robert DECOMBLE
Pour célébrer le mariage du 11/08/2023

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20230801-AG2023_05170-AI
Date de télétransmission : 01/08/2023
Date de dépôt en préfecture : 01/08/2023

Nous Frédéric PETITTA, Maire de la Ville de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS (Essonne)
VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-18

ARRETONS

Article 1^{er} : Monsieur Philippe DECOMBLE né le 25/08/1961 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), Conseiller Municipal, est délégué pour exercer en nos lieu et place, les fonctions d'Officier d'Etat Civil pour la célébration des mariages du vendredi 11 août 2023 à :

- 11h00 entre Madame Henriette IRADUKUNDA et Monsieur Constant KOKOUENDO
- 14h30 entre Madame Sylvie MANTEZOLO et Monsieur Jean-Marc BOLENGE EBUNA
- 15h00 entre Madame Véronique SÉGAUD et Monsieur Didier TORT

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Procureur de la République d'EVRY
- Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU
- Monsieur Le Maire
- Monsieur Philippe, Pierre, Robert DECOMBLE
- Copie au service **AFFAIRES GÉNÉRALES– Secteur État Civil**

À SAINTE GENEVIEVE DES BOIS,

Le 1er août 2023
Le Maire